

Rapporteur : **Madame Anne Florence BOURAT**

OBJET : **Tarifs des transports scolaires d'Antoigné  
Année 2012/2013**

*Mesdames, Messieurs,*

*Un ramassage scolaire est organisé pour les élèves du groupe scolaire d'Antoigné, matin et soir. A ce jour, 12 élèves sont concernés.*

*Ce ramassage est assuré par deux agents du service Education de la commune, deux accompagnateurs encadrent les enfants sur le trajet en veillant au bon déroulement du service.*

*Une participation est versée par la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais à la commune, pour la mise en place de ce transport en tant qu'organisateur de second rang en vertu d'une convention de délégation de compétence conclue avec celle-ci pour la durée du 1er septembre 2007 au 31 décembre 2012.*

\* \* \* \* \*

**VU** la délibération n° 18 du conseil municipal du 19 mai 2011 relative aux tarifs des prestations des transports scolaires d'Antoigné pour l'année scolaire 2011/2012,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de revoir tous les ans les tarifs des prestations concernant le transport scolaire d'Antoigné, afin de les ajuster à l'évolution du coût de la vie (indice des prix à la consommation – février 2012 = 2,3 %) et compte tenu du coût du marché (28 750 € en 2012),

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de maintenir les critères de prise en charge des enfants sur ce service, notamment en lien avec la participation versée par la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

– d'augmenter, pour l'année scolaire 2012/2013, les tarifs des transports scolaires d'Antoigné de la manière suivante :

<b>PRIX PAR TRIMESTRE Aller et retour</b>	<b>2011/2012 pour mémoire</b>	<b>2012/2013</b>
<b>1 enfant</b>	39,90 €	40,82 €
<b>2 enfants</b>	68,60 €	70,18 €
<b>3 enfants</b>	92,70 €	94,83 €

<b>PRIX PAR TRIMESTRE Aller ou retour</b>	<b>2011/2012 pour mémoire</b>	<b>2012/2013</b>
<b>1 enfant</b>	19,90 €	20,36 €
<b>2 enfants</b>	34,30 €	35,09 €
<b>3 enfants</b>	46,30 €	47,36 €

d'imputer cette recette sur la ligne budgétaire 252/70878/5200.

Pour : **29**

Contre : **0**

Abstentions : **6**

**Mme Vacheron, Monaury, Cibert (1 pouvoir Mme Aumon ), M. Gratteau (1 pouvoir Mme Barrault)**

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault

Transmis à la sous préfecture, le 31/05/2012 N° 3956

Publié au siège de la Mairie, le 31/05/2012

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Emmanuelle ADAM